



Subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

Cadre réservé à l'administration

Numéro de dossier :

DEMANDEUR

Civilité * : Mme M.

Nom d'usage * : _____

Nom de naissance * : _____

Prénom * : _____

CONTACT

Courriel de contact : _____

Numéro de téléphone :

ADRESSE

N° d'appartement/étage : _____ Entrée/Bâtiment/Immeuble : _____

Numéro : _____ Rue ou voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : |5|6|2|7|0| Commune : PLOEMEUR

INFORMATIONS SUR LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

N° facture *	Date facture *	Date commande (si différente date facture)	Prix TTC en euros *
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

* : champs obligatoires

ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR ET

Je certifie sur l'honneur que (cases à cocher)

- Le cycle est un modèle neuf à assistance électrique
- Cette aide sera la seule du même type sollicitée pour mon foyer fiscal

Je confirme l'exactitude des éléments portés sur la présente

Fait le * : _____ à * :

Signature du demandeur :

1

* champs obligatoires

Textes de référence (extrait délibération Conseil Municipal février 2021:

AIDE FINANCIERE AUX PARTICULIERS POUR ACQUISITION D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Rapporteur : Armelle GEGOUSSE

La Ville de Ploemeur est engagée depuis des années dans le développement des mobilités douces. Un programme significatif de création de pistes cyclables donne l'outil qui permet aux usagers de participer à cette évolution.

Aussi, afin de faciliter et encourager l'usage des modes de déplacement doux, elle souhaite mettre en place une aide financière à l'achat de vélos à assistance électrique.

Les modalités d'attribution de l'aide financière :

- La participation de la Ville de Ploemeur s'élève à 30% de la valeur d'achat dans la limite de 100 €.
- L'aide est attribuée à une personne physique résidant à Ploemeur
- Elle est octroyée pour l'achat neuf d'un vélo à Assistance Electrique.
- Une seule subvention est accordée par foyer et par an.
- Le dossier de demande de subvention sera composé des pièces suivantes :
 - o Formulaire de demande ;
 - o Copie de la facture d'achat établie par un commerçant, à compter du 1 mars 2021 et au plus tard dans les 30 jours suivant la date de facturation du vélo ;
 - o Justificatif de domicile (par exemple facture eau, électricité, télécoms...);
 - o RIB.
- Après réception des éléments et étude des pièces fournies, une validation du dossier sera adressée au demandeur et la subvention lui sera versée.
- Les subventions seront accordées pour tout achat réalisé à compter du 1^{er} mars 2021.

• Pièces justificatives à joindre avec le formulaire de demande

Les pièces justificatives suivantes doivent être jointes au formulaire de demande :

- Relevé d'identité bancaire ou postal du bénéficiaire.
- Copie d'un justificatif de domicile à Ploemeur de moins de trois mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile), avis d'imposition ou certificat de non-imposition, quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer.
- Copie de la facture d'achat du cycle : la facture doit notamment mentionner votre nom, votre prénom, votre adresse, ainsi que les références et prix du cycle. La date d'acquisition indiquée sur la facture (généralement la date de la facture ou la date de commande si différente de la date d'acquisition) doit être postérieure ou égale au 1^{er} mars 2021 .